

Douche Froide dans les EHPAD's. stop il y en a marre.

**UN CONSTAT DEGRADANT POUR LA PROFESSION DE SOIGNANT ET LA
DIGNITE HUMAINE DES RESIDENTS**



Belle Île.

Victor Schoelcher

Saint Denis

Manques de matériels

Épuisement professionnel



Conditions de travail déplorables

Valeurs professionnelles dégradées



Immobilisme de la Direction

Maltraitance institutionnelle

Mode dégradé permanent



Manque de BRAS récurrent



Des **CONDITIONS** de **TRAVAIL** déplorables

L'intersyndicale **SUD, CGT, UNSA** dénonce depuis 2019 dans les instances représentatives du personnel les conditions de travail déplorables dans les EHPAD's du centre hospitalier. Depuis cette période, les conditions de travail ne se sont pas améliorées.

Bien au contraire. Les agents de Belle Isle, St Denis et Victor Schoelcher travaillent quasiment tous les jours en dessous de l'effectif minimum.



Malgré les alertes des agents et des représentants syndicaux au CHSCT pour signaler à la direction le manque de moyens humains et matériels et les dysfonctionnements, **QUASIMENT RIEN** n'a été modifié à ce jour.

Face à cette situation dramatique, la direction et l'encadrement préconisent des formations institutionnelles en lien avec la bientraitance et la qualité de L'alimentation ainsi que des groupes de réflexion sur l'organisation du travail dans les EHPADs. Encore cette fois-ci, la réalité des professionnels dans les EHPAD **est niée.**

Ce qu'il faut, chaque soignant le sait : il faut retrouver du sens aux soins.

Maintes fois en instance, les syndicats **SUD, CGT, UNSA** ont répété à la direction

- **Il faut des BRAS** pour donner un repas en 20 à 30 minutes et pas en 5-10 minutes.
- **Il faut des BRAS** pour éviter des toilettes à la chaîne sans confort.
- **Il faut des BRAS** pour assurer les soins de base dans la dignité.....

Il n'y a pas que chez ORPEA que la maltraitance s'installe!!!

Les revendications de l'intersyndicale et des agents des EHPAD

- Des recrutements sans délais sur les postes non pourvus (départs en mutation ou démissions)
- La création immédiate d'un pool de remplacement à 20 % de l'effectif pour les ASHQ, AS et IDE (sur maladies et congés maternité)
- La mise en place de roulement de travail en 8h.
- De l'écoute, du respect et un travail en commun avec l'encadrement et l'encadrement supérieur.
- Une augmentation des effectifs jour et nuit en adéquation avec la charge de travail (ASHQ, AS, IDE).
- Le respect de la réglementation sur les congés : trois semaines de congés annuels consécutives durant la période d'été en accordant les mensualités nécessaires
- Le respect de leur droit de grève.

GREVE et MANIFESTATION

LE LUNDI 23 MAI à 14 h

devant le pôle administratif du CH

